

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/06/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/06/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 30/06/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250623-2025JUN23_212-DE
	3.1.1	Acquisition Biens immobiliers

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

9

Séance Publique ordinaire du **23 juin 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 13 juin 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Loïc DÉANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Ghislain de FLAUJAC
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. André GALOIX
M. Frank GOBBATO
Mme Françoise LACAPERRE
M. Patricia MARROCQ
M. François-Xavier ROUX

Ont donné procuration :

M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI
Mme Laurianne DUCASSÉ à Mme Danièle LAPORTE
M. André GALOIX à M. Xavier BALLENGHIEN
Mme Françoise LACAPERRE à M. Jean-Yves DELACOSTE
M. Patricia MARROCQ à Mme Sylvie COUDERC
M. François-Xavier ROUX à Mme Claire TRAMOND

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Proposition d'acquisition d'une parcelle à la zone industrielle La Couture pour l'installation d'une bâche incendie

RAPPORTEUR : Jean-Yves DELACOSTE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique du bâti

Afin de répondre aux obligations de défense incendie de la zone industrielle « La Couture » et plus particulièrement les établissements Beaudonnet, Monsieur le Maire propose d'acquérir la parcelle cadastrée CP n° 68a d'une contenance de 938 m², appartenant à SODIS AGRI, au prix de 15 € le m², soit un montant total de 14 070 €.

Cette acquisition permettra l'implantation d'une bâche incendie conforme aux prescriptions réglementaires.

Par ailleurs, des aménagements complémentaires réalisés en régie seront nécessaires afin de sécuriser et d'assurer l'accessibilité du dispositif :

- Installation d'un grillage de protection,
- Mise en place d'un portail d'accès.

Monsieur l'adjoint au Maire rappelle que des crédits à hauteur de 11 000 € ont été inscrits au budget au titre de cet aménagement.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- d'approuver l'acquisition auprès de SODIS AGRI, de la parcelle cadastrée CP n° 68a, d'une contenance de 938 m² au prix de 14 070 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et tous documents afférents à cet achat,
- de valider l'acquisition du matériel nécessaire à la sécurisation du site, sachant que les crédits sont inscrits au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN

La Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 JUIN 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 JUIN 2025